

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 6 (1911)
Heft: 10

Artikel: La vallée du doubs en Suisse
Autor: Roches, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-170859>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HEIMATSCHUTZ

ZEITSCHRIFT DER «SCHWEIZER. VEREINIGUNG FÜR HEIMATSCHUTZ»
BULLETIN DE LA «LIGUE POUR LA CONSERVATION DE LA SUISSE PITTORESQUE»

NACHDRUCK DER ARTIKEL UND MITTEILUNGEN
BEI DEUTLICHER QUELLENANGABE ERWÜNSCHT

HEFT 10 • OKTOBER 1911

LA REPRODUCTION DES ARTICLES ET COMMUNIQUÉS
AVEC INDICATION DE LA PROVENANCE EST DÉSIRÉE

LA VALLÉE DU DOUBS EN SUISSE.

Gravissez par un beau jour d'arrière-automne, quand les vallées basses sont déjà endormies dans la brume, les hauts plateaux des Franches-Montagnes ou du Clos de la Franchise que vous n'oublierez plus, vous y jouirez d'un spectacle.

Un chaud et brillant soleil dore les pâturages à l'herbe roussie, et éclaire doucement une mer légèrement ondulée de crêtes arrondies et de vallons qui va se perdre en un lumineux horizon loin, bien loin dans le beau pays de France.

Au milieu de ce vaste paysage, parmi les combes bleues, les collines ensoleillées et les sombres forêts de sapins, se traîne paresseux un immense serpent d'argent:

C'est le Doubs. Déchirure étroite et profonde, il interrompt de ses innombrables méandres la régularité un peu monotone des montagnes jurassiennes. Il forme sur une quarantaine de kilomètres la frontière entre la Franche-Comté et la Suisse et retourne, après avoir pénétré un moment dans le Jura bernois, en France d'où il est venu.

Etrange rivière, s'il en est! Tantôt elle coule indolente entre deux rives de roseaux, tantôt elle gronde et bouillonne en cascades dans une gorge sauvage et resserrée, tantôt encore elle s'élargit en un beau lac pour disparaître ensuite presque complètement dans les fissures de son lit de rochers.

Elle n'a point sa pareille pour le vagabondage. Quatre-vingt-six kilomètres seulement séparent à vol d'oiseau sa source de son embouchure dans la Saône, mais en suivant le cours de son eau la route est de 430 kilomètres.

Par les grandes pluies le Doubs sort de son lit, submerge ses rives et apporte la désolation dans de grandes villes comme Besançon. En été par contre, après les grandes sécheresses son volume se réduit d'une façon stupéfiante: là où il était large de plus de 50 mètres il en a à peine deux ou trois.

Son histoire n'est pas moins curieuse. La vallée du Doubs autrefois fut très prospère. Des moulins, des fonderies, des verreries florissaient sur les deux rives grâce à ses riches forêts de sapins. Puis les chemins de fer amenèrent chez nous la houille à bon marché, le courant de l'industrie se tourna d'un autre côté, les usines furent abandonnées et tombèrent en ruines.

Il y a une quinzaine d'années, la vallée du Doubs sem-

blait complètement abandonnée. Les chemins avaient disparu, envahis par les bois, bouleversés par les éboulements.

Ce fut le beau temps pour les rares touristes qui la visitaient. Le silence, la paix des profondes solitudes régnaient encore dans ces lieux déserts qui avaient retrouvé en quelque sorte avec leur caractère sauvage, la beauté des paysages primitifs.

Mais aujourd'hui tout cela est bien changé. Le Doubs n'est plus inconnu. Sa vogue croît avec chaque nouvelle

saison. Si je viens en parler aux lecteurs du «Heimatschutz», ce n'est donc pas seulement pour le faire mieux connaître, c'est aussi pour jeter un cri d'alarme.

Deux dangers menacent à l'heure qu'il est ce ravissant coin de pays, un des plus beaux du Jura: c'est l'industrie d'abord, l'envahissement du public ensuite.

Les scieries, les vieilles fabriques n'ont point été relevées, il est vrai. Les ruines romantiques du *Moulin de la Mort* ou de la *Verrerie* voient leurs derniers pans de murs s'en aller en poussière, mais de vastes usines électriques les ont remplacées. Elles ont ouvert, l'une après l'autre, des brèches énormes au milieu des forêts, ont coupé d'un barrage impitoyable les rapides et les chutes, ont aligné leurs poteaux le long des rives.

Les excursionnistes ont suivi. Leur flot montant déborde chaque dimanche, dévale les pentes, campe au bord de l'eau. Pour eux il a fallu élargir les sentiers, ouvrir des chemins nouveaux, jeter des ponts sur les précipices.

De bonnes vieilles auberges ont déjà dû faire place à des restaurants plus modernes, et des chalets de famille mirent dans les ondes de la rivière leurs profils compliqués.

Disons tout de suite que le mal n'est pas encore très grand. Les usines de la Goule, du Refrain, du Theusseret se contentent d'envoyer à grande distance l'énergie électrique qu'elles recueillent. On ne voit encore sur les bords du Doubs ni fabriques immenses ni logements d'ouvriers en style de casernes. Les carrières ouvertes aux flancs des montagnes sont des plaies qui se cicatriseront. Quant aux usines elles sont inévitables. Il faut bien prendre la force là où elle se trouve et payer cette richesse d'un sacrifice. Il serait puéril et vain de récriminer.

L'autre danger est peut-être plus à craindre. Non pas que jusqu'à présent il y ait grand mal de fait. Peut-être cette délicieuse retraite qu'était jadis la *Maison Monsieur* n'a-t-elle rien gagné aux changements qu'elle a subis depuis

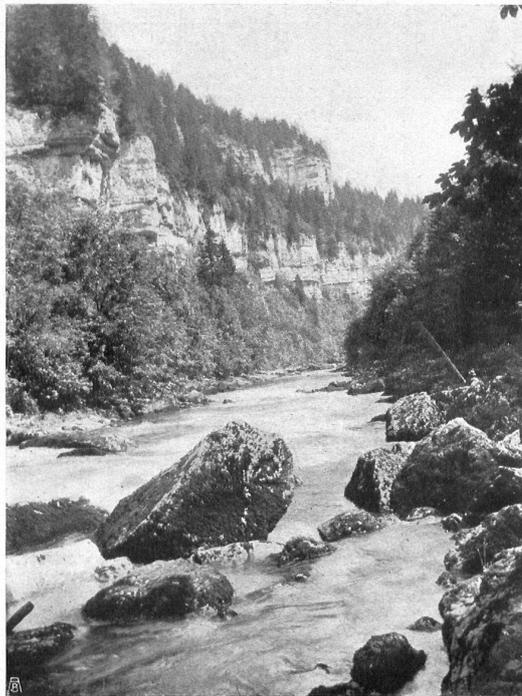


Fig. 1. Le Doubs, venant du Saut, pénètre dans les Gorges de Moron. Cliché P. Roches. 1909. Abb. 1. Der Doubs, vom Wasserfall herkommend, dringt in die Moronschlucht vor. Aufnahme von Dr. Paul Roches. 1909.

quelque temps. Successivement elle a vu surgir sur ses bords tranquilles toute sorte de constructions nouvelles. L'antique auberge a été promue à grands frais de briques et de béton au rang d'hôtel, et le charmant Pavillon des Sonneurs a été coiffé d'un pignon moins modeste que l'ancien.

Par contre la société qui, sous les auspices du Club alpin, section de Chaux-de-Fonds, a créé les « sentiers du Doubs » a fait œuvre excellente et nécessaire. Ces sentiers rayonnent de la Chaux-de-Fonds, conduisent les promeneurs aux endroits les plus intéressants de la vallée et leur offrent en cours de route des points de vue admirables qui étaient inconnus auparavant ou très difficilement accessibles. Les « sentiers du Doubs » peuvent servir de modèle à toutes les sociétés d'embellissement. Non seulement ils sont commodes, et répondent parfaitement au but proposé, mais, ce qui pour nous est essentiel, ils ont été dessinés avec beaucoup de goût et de discrétion. Les écriteaux sont simples et clairs, mais peu nombreux, la nature n'est jamais *embellie*, mais toujours *respectée*. On ne peut trop faire connaître et encourager une pareille entreprise, quand on voit ailleurs de magnifiques paysages abominablement mutilés, transformés en parcs anglais, léchés, tirés à quatre épingles, avec des bancs en ciment qui imitent le bois, des ponts en béton armé qui imite la pierre, des plâtres ridicules qui imitent le marbre, de maigres filets d'eau, sortant d'une affreuse rocaille, qui imitent les sources et les cascades!

Aussi faut-il voir, par un beau dimanche d'été, la procession ininterrompue d'excursionnistes et de pique-niqueurs qui quittent la Chaux-de-Fonds dès l'aube pour aller goûter la fraîcheur des bords du Doubs. C'est un succès — mais c'est aussi un danger. Vous avez fait connaître le Doubs, Messieurs, vous l'avez mis à la mode: il faut maintenant le défendre contre ses plus chauds amis. Déjà ces incomparables solitudes perdent un peu du mystère qui faisait leur charme. Les nénuphars aux grandes étoiles d'or diminuent chaque année. Les gamins qui passent coupent des branches, les fillettes arrachent des fleurs, le papa abandonne sur le gazon une bouteille vide, et la maman y oublie une boîte à sardines...

Les anciennes barques plates silencieuses et simples de forme ont été remplacées par des embarcations plus élégantes, peintes de couleurs vives. Déjà hélas! on entend sur le lac des Brenets ou à la Maison Monsieur le ronflement d'un moteur à benzine!

Ainsi le flot débordé de la civilisation menace ici comme ailleurs ce que la nature a de plus beau et qui sera, si l'on n'y prend garde, pour jamais perdu. Combattons donc le mal pendant qu'il en est temps encore, et mettons au moins une digue au flot puisque nous ne pouvons l'arrêter. Quelques conseils utiles aux riverains qui bâtissent, un appel au public pour qu'il respecte ce qu'il admire peuvent encore empêcher bien des vandalismes.

La place qui m'est réservée ne me permet malheureusement pas, comme je l'aurais voulu, de conduire le lecteur à petites journées le long des bords du Doubs. Nous serons obligés de faire le voyage à toute vapeur. C'est dommage. Il faudrait pouvoir prendre son temps, s'arrêter aux bons endroits, se reposer souvent, et savourer à loisir une truite sous la tonnelle.

Pour plus de commodité nous redescendrons la rivière. Arrivés le soir aux Brenets nous jouirons, puisque le temps est beau, d'un coucher de soleil admirable sur le petit lac. Le Doubs ici touche pour la première fois la frontière suisse. Il n'était encore qu'une modeste rivière, mais la vallée se resserrant tout à coup en a fait un vrai lac.

Partons avant que la chaleur du jour ne se fasse sentir. Une barque nous conduira en moins d'une heure à l'autre extrémité des « Bassins ». Le soleil matinal coule déjà ses rayons d'or entre les troncs des sapins et vient iriser la brume nocturne qui se dissipe lentement.

Les rives vertes aux pentes douces des Brenets se relèvent tout à coup; d'énormes et menaçantes falaises se refléchissent maintenant dans une eau verte et profonde. Le site est sauvage et solitaire: aucun chemin ne peut approcher des bords.

Des légendes naïves ont peuplé ces lieux romantiques d'êtres surnaturels et malfaisants. Les fées qui se dissimulent dans les brouillards

d'automne appellent d'une voix trompeuse, que l'écho répète dix fois, le pauvre pêcheur pour l'égarer; elles tendent au floteur de billes des filets perfides qui l'attirent dans les tourbillons et le brisent contre les rochers...

Mais aujourd'hui tout danger a disparu: Les fées n'aiment pas le bruit, elles se sont envolées. Des grottes historiques s'ouvrent béantes dans les flancs de la falaise, des rocs aux formes singulières, que l'imagination populaire a baptisés de noms célèbres, surgissent du sein de la verdure.

Le paysage varie à chaque instant: tantôt sauvage et désolé, tantôt paisible et riant. Notre barque aborde à l'Hôtel du Saut et nous déjeunons d'un lait crémeux et d'un pain rustique sous les arbres, au bord de l'eau.

La chute elle-même est un peu plus loin. C'est la grande merveille du pays, une cascade fort belle à la vérité, surtout par les grandes eaux. Elle précipite alors d'une hauteur de 24 mètres un flot majestueux d'écume et de poussière dans un gouffre béant, d'où s'élève une buée étincelante.

De là le chemin s'engage sous le bois. Il monte et descend les pentes, contourne d'énormes éboulis, tantôt

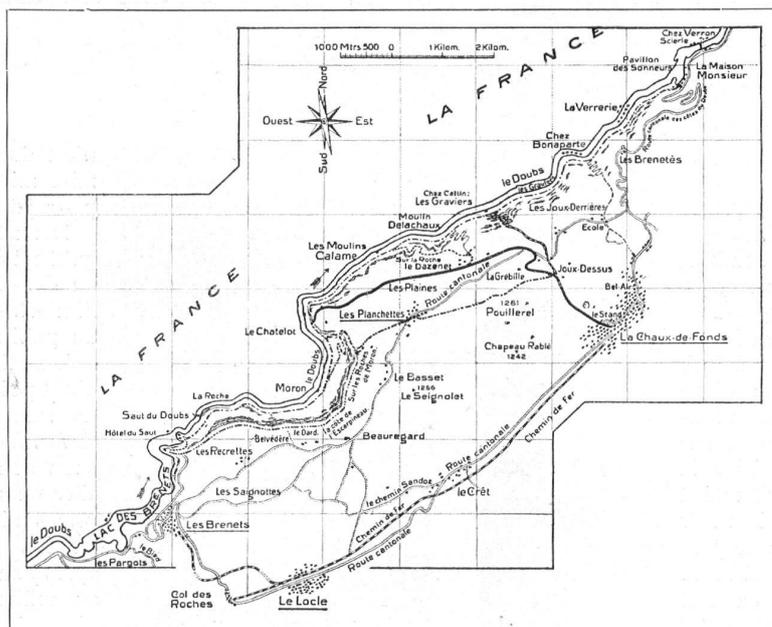


Fig. 2. Les Sentiers du Doubs, d'après la carte publiée par la société qui les a établis. - Abb. 2. Die Wege im Doubsgebiet. Nach einer Karte, herausgegeben von dem Verein, welcher sie angelegt hat.



Fig. 3. Le Saut du Doubs par les grandes eaux. Cliché Wehrli, Zurich.
Abb. 3. Der Doubsfall (Saut du Doubs) bei hohem Wasserstand. Aufnahme von Wehrli A.-G., Zürich.



Fig. 4. Le Doubs en amont de Saint-Ursanne. La vallée s'est élargie, les eaux sont tranquilles et peu profondes. Cliché P. Roches. 1904. - Abb. 4. Der Doubs, stromaufwärts gegen St. Ursanne. Das Tal verbreitert sich, das Wasser ist ruhig und nicht besonders tief. Aufnahme von P. Roches. 1904.



Fig. 5. Le Saut du Doubs en plein hiver. Merveilleux décor de féerie. Cliché P. Roches. 1900.
Abb. 5. Der Doubsfall mitten im Winter. Wundervolle Szenerie für ein Märchenspiel. Aufnahme von P. Roches.



Fig. 6. Les Bassins du Doubs. Au fond le lac de Chaillixon ou des Brenets. Cliché *P. Roches*. 1911.
Abb. 6. Die Flussbecken des Doubs. Im Hintergrund der See von Chaillixon oder von Brenets. Aufnahme von *P. Roches*. 1911.

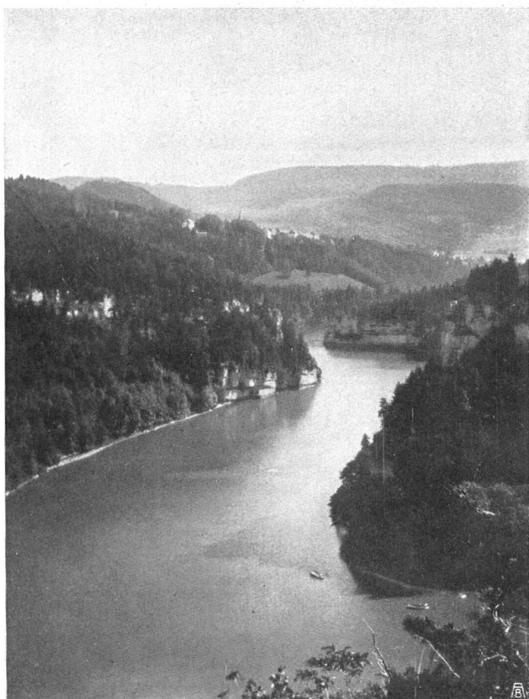


Fig. 7. Les Bassins du Doubs. Sur la hauteur, à gauche, le village des Brenets. Cliché *P. Roches*. 1911. — Die Flussbecken des Doubs. Auf der Höhe links das Dorf Les Brenets. Aufnahme von *P. Roches*. 1911.

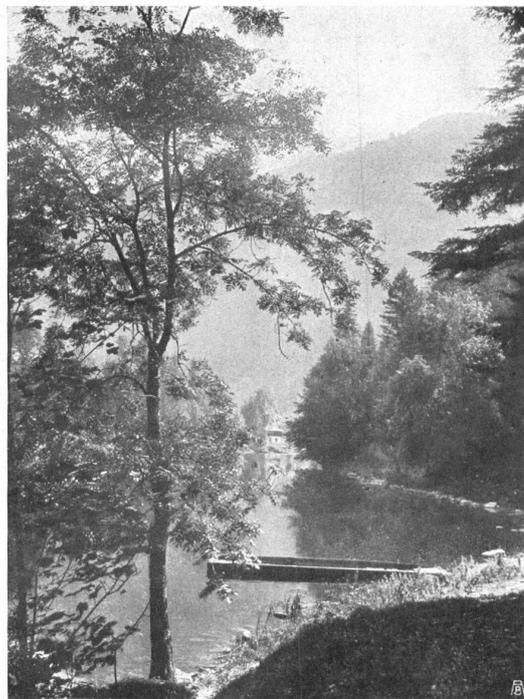


Fig. 8. Le Doubs à Moron. Clichés *P. Roches*. 1908.
Abb. 8. Der Doubs bei Moron. Aufnahme von *P. Roches*. 1908.



Fig. 9. Les gorges de Moron. L'ancien sentier serpentait parmi ces grosses pierres. La rive française est impraticable. Cliché *P. Roches*. 1902. — *Abb. 9.* Die Schlucht von Moron. Der alte Fussweg ging in vielen Wendungen um die Steinblöcke herum. Das französische Ufer ist nicht zugänglich. Aufnahme *P. Roches*. 1902.



Fig. 10. Le Passage de la Vierge. Après avoir passé au Moulin de la Mort le Doubs va sortir de ces gorges par un étroit canal resseré entre deux parties de rochers. Cliché *P. Roches*. 1908. — *Abb. 10.* „Le Passage de la Vierge“. Der Weg der hl. Jungfrau. Nachdem der Doubs bei der „Mühle des Todes“ vorbeigeflossen, tritt er durch einen engen Kanal, den auf beiden Seiten Felsen umsäumen, aus der Schlucht heraus. Aufnahme von *P. Roches*. 1908.

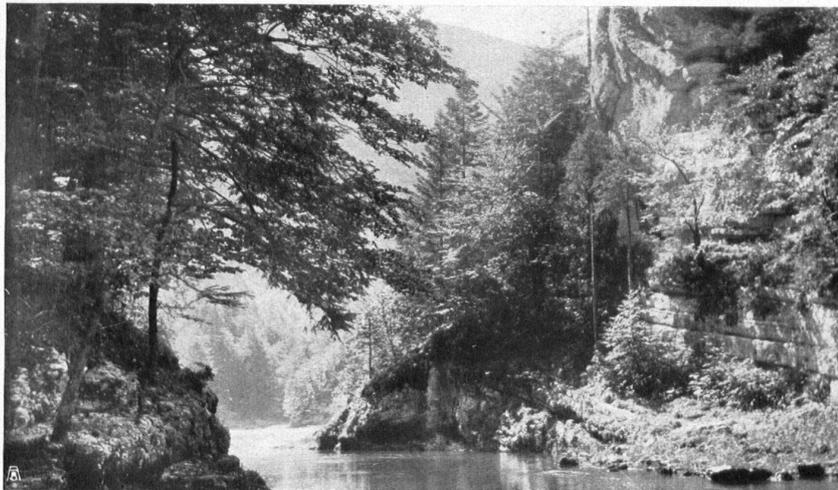


Fig. 11. Les gorges de Moron. Cliché *P. Roches*. 1910.
Abb. 11. Die Moronschlucht. Aufnahme von *P. Roches*. 1910.



Fig. 12. Les Gaillots. Promenade matinale au milieu des nénuphars. Cliché P. Roches. 1900.
Abb. 12. Les Gaillots. Morgenpromenade inmitten der hier so charakteristischen Wasserrosen. Aufnahme von P. Roches. 1900.



Fig. 13. Les gorges de Moron. Cliché P. Roches. 1908.
Abb. 13. Die Moronschlucht. Aufnahme von P. Roches. 1908.

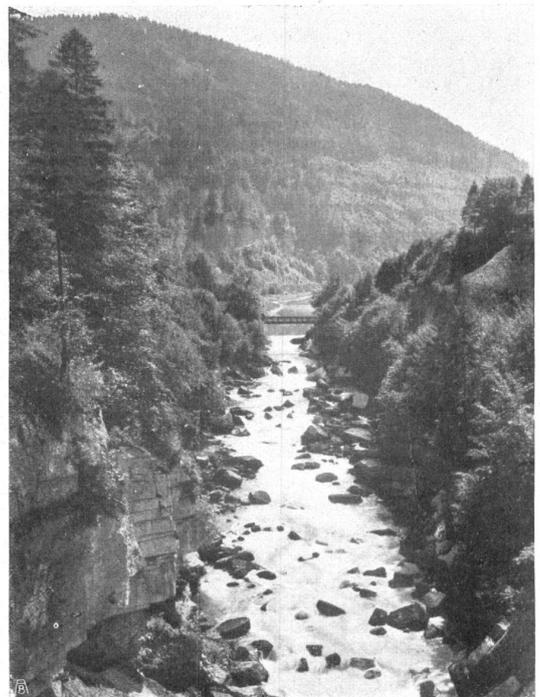


Fig. 14. Les rapides de la Goule. Au fond un pont de fer coupe le paysage d'une façon malheureuse. Cliché P. Roches. 1910.
Abb. 14. La Goule. Flussschnellen. Im Hintergrund zerschneidet eine Eisenbrücke das Landschaftsbild. Aufnahme von P. Roches. 1910.



*Auch ein schweizerisches Landschaftsbild. Ein Naturausschnitt aus ungezählten. Die Umgegend von Mönchenstein gemahnt nicht zuletzt an ein sächsisches Industriezentrum. Wenn so manche Gegenden ihre eigene Physiognomie verlieren müssen, haben wir um so mehr die Pflicht, dort zum Aufsehen noch Bahnen zu weisen sind oder wo man sich die „Bedürfnisse des Verkehrs“ nur einbildet. – *Encore un paysage suisse.* Site choisi parmi des milliers d'autres semblables. Sommes-nous ici à Mönchenstein ou dans les environs d'une cité industrielle de la Saxe? Si tant de contrées sont condamnées à perdre leur caractère original par suite des empiétements de l'industrie, n'avons-nous pas le devoir d'intervenir énergiquement lorsqu'il est encore possible de le faire et surtout quand les soi-disantes exigences du progrès moderne ne sont qu'imaginaires?*

longe de près la rivière dont les ondes coulent cristallines et indolentes, tantôt se fraye avec peine un chemin au fond d'une gorge étroite et sombre.

La truite file dans les courants, le brochet poursuit l'ablette, les goujons évoluent par bandes évitant un pêcheur silencieux assis immobile et patient sur la racine déchaussée d'un vieux aune.

Les gorges de Moron, bordées de deux parois vertigineuses de 100 mètres de haut, s'ouvrent une fois ou l'autre pour faire place à une minuscule clairière au milieu de laquelle est un toit rouge à demi caché par les arbres d'un verger.

On arrive en une demi-journée à la Maison Monsieur. La route est toujours agréable, toujours variée. On peut même, au besoin, faire une partie du trajet en barque. On peut s'arrêter de temps en temps pour se rafraîchir et se reposer. Le « Chatelot », « les Gravières », « chez Bonaparte » sont des auberges rustiques où l'on trouve un accueil cordial, du vin excellent, et des truites délicieuses.

La Maison Monsieur doit son nom au seigneur du pays, René de Challans, qui la fit bâtir pour y recevoir le péage. Située à la frontière, sur la route qui relie la Chaux-de-Fonds à la Franche-Comté, elle était autrefois un passage très fréquenté.

En 1850 le docteur Sidney Droz, un des principaux chefs de la révolution de 1848, y fit construire un petit pavillon. C'est là, dans une retraite tranquille et sûre, que se réunissaient les patriotes. Après le succès de la révolution ils y fondèrent un club hospitalier: la Société des Sonneurs. Le pavillon actuel a été reconstruit sur le modèle de l'ancien, puis agrandi et restauré.

A partir de la Maison Monsieur, la vallée du Doubs s'élargit considérablement, des hameaux s'élèvent sur la rive française. C'est Biaufond, où nous ne manquerons pas d'aller voir la fameuse Borne de l'Evêché qui sert depuis vingt siècles, dit-on, de limite à trois Etats différents: ce furent d'abord les Séquaniens, les Helvètes et les Rauragues; ce furent au moyen

âge les royaumes de Bourgogne et d'Austrasie, et plus tard les évêchés de Besançon, de Lausanne et de Bâle. En 1819 la place de ce monument célèbre fut soigneusement vérifiée et aujourd'hui la Borne de l'Evêché marque la limite entre la France, le canton de Neuchâtel et celui de Berne.

Le Doubs coule ici profond et calme, à demi caché sous un tapis de plantes aquatiques qui ralentissent la marche de notre barque. L'horizon s'est élargi, le tableau a complètement changé de caractère. Mais ce n'est pas pour longtemps. Tout à coup la vallée semble de nouveau fermée sans issue. De tous côtés s'élèvent des montagnes et des rochers. En nous approchant nous distinguons cependant une gorge étroite, plus sombre, plus sauvage que toutes celles que nous avons déjà parcourues.

C'est le site grandiose du Moulin de la Mort. Aucun paysage jurassien n'égale sa sauvage beauté. Le Doubs y entre en bouillonnant par une cluse étroite et inaccessible, il en sort par un chenal également resserré entre deux parois de rochers.

Pour y descendre il a fallu jeter des échelles du haut de la falaise. Ce sont les fameuses Echelles de la Mort longtemps fréquentées des seuls contrebandiers.

Ces lieux semblaient voués à une solitude éternelle, et aujourd'hui tout à côté des ruines désolées du Moulin de la Mort s'élève l'architecture somptueuse d'une immense usine électrique! Certes cette espèce de palais oriental cadre bien peu avec le paysage qui l'entoure. Il ne manque pas cependant d'un certain charme imprévu. Avec un peu d'imagination on oublie la route qui a été taillée dans les flancs de la montagne, on n'aperçoit plus les câbles électriques et l'on se croit subitement transporté dans le pays des Mille et une nuits!

Le voyage est fort intéressant encore, jusqu'à Saint-Ursanne et riche en beautés de toutes sortes. Je voudrais continuer cette promenade avec vous, amis lecteurs, mais les ciseaux de la rédaction m'ont coupé les ailes. Il faut que je vous

quite — après un dernier conseil: Faites la course du Doubs. Vous jugerez par vos propres yeux, et, comme tous ceux qui connaissent cette belle vallée, vous ne manquerez pas d'en devenir de fervents admirateurs.

Bâle, juillet 1911.

Paul Roches.

MITTEILUNGEN

Der zweite kleine Wettbewerb ist vom Zentralvorstand in seiner Sitzung am 24. September behandelt worden. Es waren im ganzen 17 Entwürfe von *Beleuchtungskörpern für Dorfstrassen* eingelaufen. Der Vorstand hat zwei Projekte mit ersten Preisen zu je Fr. 40 und zwei Projekte mit zweiten Preisen zu je Fr. 20 prämiert. Erste Preise erhielten die Entwürfe „Joggeli“ und „In des Daseins Dunkel“ beide von Architekt A. R. Strässle (Bern), z. Z. in Stuttgart. Zweite Preise erhielten die Entwürfe „Gute Nacht“ von den Architekten Keller und Roth in Zürich und „In der Erinnerung traumversunken“ von Architekt A. R. Strässle (Bern), z. Z. in Stuttgart.

Denkmalpflege und Heimatschutz an der Salzburger Tagung. (Bericht unseres Delegierten Dr. Gerh. Boerlin.) Die gemeinsame Tagung für Denkmalpflege und Heimatschutz in Salzburg vom 13.—16. September 1911 war die erste dieser Art. Sie zeigte in überraschender Weise, wieviel Gemeinsames die beiden grossen Bestrebungen haben. Die Erhaltung und Pflege hervorragender Kunstdenkmäler ist der Gegenstand viel älterer Bemühungen gewesen als der Heimatschutz. Ein gewisser Gegensatz der Denkmalpflege zu ihm ist nicht ohne weiteres zu leugnen; wenn nämlich jene Denkmäler nur vom historisch-antiquarischen Standpunkt aus beurteilt und als Gegenstände einer möglichst historisch getreuen Herstellung gepflegt werden, ohne Rücksicht auf ihren allgemeinen Stimmungswert. Gerade in dieser Hinsicht waren die Ausführungen hervorragender Vertreter der Denkmalpflege in Salzburg sehr interessant, weil sie die sogenannte Stil-treue zugunsten der lebenden Kunst aufgaben. Die österreichische Regierung befolgt nun auch bei Anbauten oder Umbauten von alten Gebäuden nicht den Grundsatz, dass es im bisherigen Stil geschehen müsse, sondern sie verlangt, dass eine solche Aenderung sich der Umgebung namentlich in seiner Silhouette anpasse. Hierin berühren sich nun Heimatschutz und Denkmalpflege offensichtlich in einem sehr wesentlichen Punkte.

Ueber die Erfolge und Ziele des Heimatschutzes in Deutschland und Oesterreich referierten Professor Schultze-Naumburg und Dr. Gianoni aus Wien. Jener bekannte Führer auf diesem Gebiete braucht unsern Lesern nicht vorgestellt zu werden. Hoffentlich erlaubt es der Platz, in einer späteren Nummer einiges aus seinem Vortrag wörtlich anzuführen. Von Dr. Gianoni war den Teilnehmern an der Tagung eine vorzügliche Werbeschrift über Heimatschutz mit vielen gut ausgewählten Beispielen überreicht worden. Sein Bericht bot ausserordentlich viel Beachtenswertes namentlich über die vielen Förderungen, welche die Heimatschutzsache von der Regierung erfährt. Nur eines mag erwähnt sein, dass nämlich der Unterricht an den Baugewerbeschulen ganz auf die heimische Bauweise abstellt, und auch hier die historische Stillehre verpönt ist. Eine lehrreiche Ausstellung des Ministeriums zeigte die Tätigkeit dieser Schulen auf diesem Gebiete. Von den übrigen Vorträgen sei noch derjenige von Professor Duchs aus Tübingen erwähnt über Heimatschutz und Wohnungsfrage, der um so bedeutsamer war, als er von einem Nationalökonom stammte und nachwies, dass sich die Forderungen des Heimatschutz mit denjenigen der richtigen Städtebaupolitik decken. Die übertriebenen Forderungen der Hygiene und des Abgottes „Verkehr“ sind wirtschaftlich ebenso schädlich als sie dem heimatischen Stadtbilde die furchtbarsten Wunden geschlagen haben.

Die äusseren Veranstaltungen, die Begrüssungsreden, die Leitung der Verhandlungen, die Teilnehmerzahl von über siebenhundert: alles war der grossen Sache in jeder Richtung würdig. *Gerh. Boerlin.*

Luzern. Die *Plakatsäulen* auf der Seeseite des Quais, die wir in der letzten Nummer im Bilde brachten, sind am 9. Oktober im Grossen Stadtrat zur Sprache gekommen. Aus den Erklärungen des Stadtpräsidenten Heller entnehmen wir, dass die Platzwahl vom Stadtrat einstimmig genehmigt wurde, und zwar nachdem sie von einer Kommission (den HH. Stadtbaudirektor Schnyder und Stadtbaumeister Mossdorf) *gebilligt* worden war! Der Redner ist noch der Ansicht, dass die Säulen am richtigen Orte stehn und meint «die Luzerner werden sich daran gewöhnen wie der Hund an die Katze». Im weitem gefiel sich der erstverantwortliche Vorsteher des Polizeidepartementes darin, die 1500 Bürger lächerlich zu machen, welche die Massenpetition an den Stadtrat unterschrieben hatten. Herr Heller sprach von „wüstem Rummel“, von „Tantam“, zog die Persönlichkeit des Präsidenten unserer innerschweizerischen Sektion in die Diskussion und machte auch gegen den Schreibenden

Stimmung, indem er seine Kundgebungen im „Heimatschutz“ und in der Luzerner Presse gründlich falsch interpretierte. Doch der Schluss der ganzen verärgerten Abwehr? Nachdem *sämtliche* Redner in der Debatte die Aufstellung der Säulen missbilligten, *musste Herr Stadtpräsident Heller zugeben, dass ein ästhetischer Missgriff unterlaufen sei; der Stadtrat werde dafür sorgen, dass die Sache um Neujahr herum geregelt ist.* — Und wer sorgt dafür, dass solche Sachen nicht mehr vorkommen? Wohl allein die öffentliche Meinung, der es ganz ausschliesslich zu danken ist, dass der Plakatsäulenunfug vorläufig lokalisiert blieb.

Der Luzerner Korrespondent der N. Z. Z. schliesst das Referat über die Plakatsäulendebatte mit der trefflichen Bemerkung: die Interpellation habe «damit neben dem genannten positiven Ergebnis den unzweideutigen Willen weitester Kreise unserer Öffentlichkeit zum Ausdruck gebracht, sich in städtischen Baufragen von Amts wegen nicht mehr wie früher (z. B. bei der Wagenbachbrunnenfrage) das eigene Urteil verbieten zu lassen». *J. C.*

Redaktion: Dr. JULES COULIN, BASEL, Eulerstrasse 65.

VEREINSNACHRICHTEN

Schweizerische Vereinigung für Heimatschutz. *Vorstandssitzung vom 24. Juni 1911 in Solothurn.* — Aus der Gemeinde Bauen (Kanton Uri) liegt das Gesuch um einen Plan für ein Schulhaus vor, es bestehe die Gefahr, dass ein Steinbau hergestellt werde, der zu der dörflichen Holzbauweise nicht passe. Beschlossen, einen Architekten mit der Aufgabe zu betrauen. — Eine Mitteilung aus Zürich wegen des Dolderparks wird der Zürcher Sektion zur Erledigung übermittelte. — Der Sektion Solothurn werden 100 Exemplare der Solothurner Nummer unentgeltlich abgegeben. — Die vom Säckelmeister und Schreiber für den Heimatschutz unterzeichnete Eingabe des Naturschutzbundes in Sachen der Montreux-Sonchaubahn, sowie das im Anschluss daran für die Zeitungen verfasste Schreiben wird besprochen. Ständerat Wirz gibt Kenntnis von den im Ständerat über Heimatschutz und Bergbahnen gefallenen Voten.

Vorstandssitzung vom 15. Juli 1911 in Zürich. — Postgebäude in Murten: es steht soviel wie fest, dass das mit dem 1. Preis bedachte Projekt zur Ausführung gelangen wird und wir in der Sache nichts weiter erreichen können. — Schulhaus in Bauen: Architekt Senn in Zofingen hat den Auftrag, einen Entwurf zu liefern, übernehmen. — Für eine zum Schweiz. Lehrerrat in Basel herauszugehende Schrift übernimmt der Schreiber die Abfassung eines Aufsatzes über Heimatschutzbestrebungen in der Schweiz. — Ueber den Stand der Landesausstellung in Bern wird berichtet.

Vorstandssitzung vom 2. September 1911 in Zürich. — Der Statthalter erinnert an den Tod unseres ersten Obmannes Prof. Burckhardt-Finsler. — Der Schulhausbau in Bauen hat dort grosse Leidenschaften entfesselt. Es soll womöglich ein Vorstandsmitglied nach Altdorf gehen, um Rücksprache mit den massgebenden Persönlichkeiten zu nehmen. — Das Rathaus in Bremgarten soll umgebaut werden. Der Gemeinderat hat in uns ehrender Weise die Fassadenpläne zur Begutachtung eingeschickt, Architekt Indermühle übernimmt es, sie zu prüfen und eventuell durchzuarbeiten. — Ueber die Landesausstellung wird berichtet. — Zur gemeinsamen Tagung der deutschen Denkmalpflege und des Bundes Heimatschutz in Salzburg wird dem Bundesrat auf seine Anfrage hin der Schreiber als Delegierter empfohlen. — Rollier in Bern hat angeregt, den Bundesgesetzentwurf über Nutzbar-machung der Wasserkräfte auf die Interessen des Heimatschutz hin zu prüfen. Er wird zusammen mit Prof. Geiser in Bern ersucht, diese Arbeit zu übernehmen. — Drucklegung des Jahresberichtes auf deutsch und französisch wird beschlossen.

Vorstandssitzung vom 24. September 1911 in Bern. — Beratung über Änderungen an der Zeitschrift und dem Verträge mit dem Verleger. — Herr Lang, der die Mission nach Bauen übernommen hatte, teilt mit, dass dort nun das Heimatschutzprojekt zur Ausführung komme. — Die Prüfung und Preisverteilung im 2. Wettbewerb: Beleuchtungskörper in Dörfern, wird vorgenommen. — Der Schreiber berichtet über die Tagung in Salzburg (näherer Bericht folgt in der Zeitschrift). Im Anschluss daran wird beschlossen, wegen einer Vertretung unserer Vereinigung am internationalen Heimatschutz-Kongress in Stuttgart sich vorzubereiten.

Ligue Suisse du Heimatschutz. *Séance du Comité du 24 juin 1911 à Soleure.* De la commune de Bauen, dans le canton d'Uri, on nous demande un plan pour une maison d'école. Bauen court le risque de voir s'élever dans le village une maison de pierre qui contrasterait désagréablement avec ses maisons de bois. Un architecte sera chargé d'établir les plans désirés. — Une communication de Zurich concernant le parc du Dolder est transmise à la section de cette ville. — 100 exemplaires de notre numéro consacré à la «Ville de Soleure» seront remis gratuitement à la section soleuroise. — La pétition aux chambres du «Naturschutz» au sujet du chemin de fer Montreux-Sonchaux, signée au nom du «Heimatschutz» par le secrétaire et le caissier, ainsi que la circulaire destinée aux journaux qui accompagnait cette pétition sont l'objet d'une discussion. Monsieur Wirz, conseiller aux Etats donne connaissance des résolutions qui ont été votées par le Conseil des Etats dans l'affaire du Heimatschutz et des chemins de fer de montagne.

Séance du Comité du 15 juillet 1911, à Zurich. Bâtiment des postes à Morat: il est à peu près certain que le projet qui avait reçu le 1^{er} prix sera exécuté, et que nous n'obtiendrons pas d'autre concession dans cette affaire. — Maison d'école à Bauen: M. Senn, architecte à Zofingen, est disposé à nous livrer un projet. — Notre secrétaire se charge de la rédaction d'un article sur les efforts du Heimatschutz en Suisse, destiné à une publication éditée à l'occasion de la Fête fédérale des instituteurs, à Bâle. — Rapport sur l'état actuel des préparatifs de l'Exposition fédérale à Berne.

Séance du Comité du 22 septembre 1911, à Zurich. Le vice-président rappelle la mort de notre premier président, M. le professeur Burckhardt-Finsler. — La question de la maison d'école de Bauen a provoqué de violentes querelles dans cette localité. Un membre du Comité se rendra, si possible, à Bauen pour s'entendre à ce sujet avec les personnalités dirigeantes du village. Le bâtiment de la mairie à Bremgarten, doit être transformé. Le conseil communal a bien voulu soumettre à notre approbation les plans de la façade. M. Indermühle, architecte, est disposé à les examiner et éventuellement à les corriger. — Rapport sur l'exposition nationale. — En réponse à une imitation du Conseil fédéral, notre secrétaire est délégué à l'assemblée des sociétés «Deutsche Denkmalpflege» et «Heimatschutz» à Salzburg. — M. Rollier, à Berne, demande que le projet de la loi fédérale sur l'emploi des forces hydrauliques soit examiné et rédigé selon les intérêts du Heimatschutz. Il sera prié de s'occuper de ce travail en collaboration avec M. le professeur Geiser, à Berne. — Il est décidé que le rapport annuel sera imprimé en allemand et en français.

Séance du Comité du 24 septembre 1911, à Berne. — Discussion sur les changements à apporter au Bulletin et à notre contrat avec l'éditeur. — M. Lang, qui s'est chargé de représenter le Heimatschutz à Bauen communique que le projet du Heimatschutz sera exécuté, l'«Concours du Heimatschutz: Réverbères de village». Il est procédé à l'examen des projets et à la distribution des récompenses. — Le secrétaire rapporte sur l'assemblée de Salzbourg. (Voir à ce sujet l'article du Bulletin.) A ce propos il est décidé de faire les préparatifs nécessaires pour représenter dignement notre association au Congrès international du Heimatschutz à Stuttgart.